

Risques de la vaccination



L'Agence Nationale de la Sécurité du Médicament produits de santé (abrégé **ANSM**) donne un avis de première importance. [Cliquez ce lien](#). L'[ANSM est une instance officielle](#), un [établissement public](#) français. Sa mission principale est d'évaluer les [risques sanitaires](#) présentés par les [médicaments](#) et produits de [santé](#) destinés à l'[être humain](#) : on parle de pharmacopée. Elle est aussi l'autorité unique en matière de régulation des [recherches biomédicales](#).

Une grande partie des anti-vaccinations mettent en avant le fait qu'ils ne font pas confiance aux autorités et mettent en avant le manque de recul sur les vaccins. Ont-ils les connaissances scientifiques pour juger ? L'agence compte environ 1 000 salariés auxquels s'ajoutent 2 000 experts réguliers ou occasionnels. Son budget de plus de 150 millions d'euros provient pour l'essentiel des taxes et redevances prélevées sur l'activité de l'industrie pharmaceutique. Son fonctionnement et plus particulièrement son indépendance vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques font souvent l'objet de

critiques (d'après Wikipedia). Notre pays est victime des mensonges proférés sur divers sujets, non seulement dans la gestion de la crise de la CoVid19 mais aussi dans d'autres cas où on a caché la nocivité de certains pesticides. Je fais allusion au chlordecon dans les bananeraies des Antilles, entre autres. Ces substances ne relèvent pas de la pharmacopée

L'ANSM doit recouvrer sa crédibilité entachée par divers [scandales de substances médicamenteuses depuis une quarantaine d'années](#) (Distilbène, dépakine, etc.).

Il y a un long travail à faire auprès du public pour le convaincre du sérieux et de la fiabilité des contrôles exercés par l'ANSM et son homologue européen l'[Agence Européenne des Médicaments \(AMEA\)](#). Dans le cas des vaccins utilisant la technologie ARN (Comirnaty-**Pfizer** et Spikevax-**Moderna**), ils ont été administrés à des millions d'être humains qui ont été protégés dans le monde entier. Les réponses au questionnement du moteur de recherches Google ne donnent aucune réponse pertinente sur la morbidité des vaccins à ARN.

Il faut que les patients considèrent que " **les bénéfices (de la vaccination) l'emportaient clairement sur les risques potentiels**" et que "**la probabilité que cela se produise est très faible**".

En conclusion, c'est au patient de choisir dans le cas où aucune autorité ne veut s'engager. Evaluer les bénéfices et les risques !



Raymond GIMILIO

vice-Président de l'AFSGB

Docteur **non-médecin** en Sciences biologiques

Cadre technique supérieur de la Recherche (IR-CNRS, ER)
Ancien patient SGB-PRNAC (2019)

